

**ASSOCIATION DE DEFENSE
DES RIVERAINS DES LIGNES
HT & THT****AVRIL 2010****EDITORIAL**

Chers adhérents,

Soucieux de vous tenir informé de nos activités et manifestations, nous avons décidé de créer ce bulletin à la fin de chaque trimestre. Il permettra à tous de rester en contact avec l'association et de s'exprimer en envoyant vos messages, informations, remarques ... par mail ou par courrier. Ils paraîtront dans la rubrique « COURRIER DES ADHERENTS ».

Unis et soudés, nous devons réagir rapidement si la DUP est prononcée, épée de Damoclès qui peut s'abattre à n'importe quel moment.

Vigilants, nous devons communiquer tout ce que fait RTE ou ces sous-traitants (visites et marchandages, occupations illégales de terrain).

Le Président
S. Godreuil

REUNIONS DE CONSTITUTION DE COMITES LOCAUX**Rappel :**

Depuis sa constitution le 9 octobre 2009, nous avons participé à plusieurs réunions en présence de Maître Gervais MARIE DOUTRESSOULLE, une à la Bloutière, une à Bréal sous Vitré en Ile et Vilaine (à la limite de la Mayenne) en décembre 2009, une en janvier, à Saint Hilaire du Harcouët, où une centaine de personnes assistaient à la réunion. Nous avons pu constater que la majorité des adhérents sont concernés par le projet Cotentin-Maine. Nous avons donc décidé de concentrer nos réunions, dans l'immédiat, sur ce projet. A ce jour, seul le comité local de Bréal a désigné son représentant, Alain Cornée.

Réunion à Beaulieu sur Oudon (Mayenne)

Une quarantaine de personnes se sont déplacées pour assister à la réunion ainsi qu'une journaliste de France Bleu. Nous avons rencontré une population très inquiète. En effet, en plus de la ligne, un poste électrique de raccordement doit être installé d'un côté et une ligne TGV de l'autre.

Réunion prévue à Montaudin (Mayenne) le 23 avril 2010 à 20 h 30

A cette occasion, nous rencontrerons le président de l'association de Fougerolles du Plessis qui désire que cette association constitue un comité local.

DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DES MAIRIES, DEPARTEMENTS ET REGIONS

Pour son fonctionnement (timbres, impression de lettres, bulletins, affiches...), l'achat de matériels de mesure et l'emploi d'un salarié pour conseiller les riverains, l'association fait des demandes de subvention, notamment auprès des mairies concernées par la ligne THT Flamanville-Domloup ou/et le projet Cotentin-Maine. Certaines refusent, le siège social n'étant pas dans leur commune.

Nous comptons sur les adhérents pour leur expliquer que, même si c'est une association interrégionale, son objectif est de soutenir tous les riverains des lignes THT et par conséquent, d'aider les communes traversées préoccupées par le bien-être de ses habitants. En effet, seule la réalisation d'une étude épidémiologique indépendante sous les lignes THT permettra de connaître l'incidence de ses lignes et d'apporter des réponses précises aux préoccupations des habitants.

Merci à tous de transmettre le message à vos maires et conseillers.

ACTIONS COMMUNES AVEC STOP THT ET LA COORDINATION DES ELUS

Rappel :

Le collectif Stop THT comprend MST (Manche Sous Tension), IVT et Mayenne Survoltée, les 3 collectifs départementaux qui regroupent toutes les associations qui se sont créées pour lutter contre l'EPR et la THT

Vœux Stop THT sous les lignes (action Néons)

Une quarantaine de personnes se sont réunies le **29 Janvier à Carantilly** malgré les conditions climatiques hivernales. Après les vœux, ce fut l'occasion de lâcher le pigeon « Vaillant » porteur d'un message à l'attention de Mr Jean-Louis Borloo. Même si la tension dans un terme (coté de la ligne) était nulle, le résultat était sans appel : les néons s'allumaient quand même.



Rencontre avec la commission THT du département

L'ensemble des associations et élus avaient souhaité rencontrer la commission pour lui faire part de ses inquiétudes concernant l'étude épidémiologique que le conseil général a voté en avril 2009 et qu'il n'évoquait plus. Ce fut l'occasion de rappeler le contenu de l'étude Géocap évoquée dans le rapport de la commission d'enquête publique, étude limitée à une population de moins de 15 ans et à une seule maladie, mais incluant d'autres facteurs de risque que les THT. D'ailleurs, une lettre envoyée par le Dr Clavel, directeur de recherche à l'Inserm et responsable de l'étude GEOCAP, a permis d'appuyer nos arguments.

Rencontre avec Laurent BEAUVAIS

Le Président du Conseil Régional nous a accordé une entrevue lors de son passage à Saint Hilaire du Harcouët. Il a réitéré son engagement de financer l'étude épidémiologique et depuis son élection, il a demandé à Jean-Claude Bossard, coordinateur des élus, de mettre en place une commission spécialement consacrée à cette étude.

Le 29 mars 2010, l'AFSSET a rendu son avis relatif à la « **synthèse de l'expertise internationale sur les effets sanitaires des champs électromagnétiques basses fréquences** ».

Dans cet avis, elle reconnaît des « *associations statistiques claires identifiées par plusieurs études entre l'exposition aux champs électromagnétiques extrêmement basses fréquences et les leucémies infantiles* » même si « *aucun mécanisme d'action n'a pu être décrit et aucun lien de cause à effet n'a plus été clairement identifié* ».

Elle reconnaît que les valeurs limitent d'exposition (100 μ T) permettent de protéger sur les **effets à court terme** mais « *en ce qui concerne de possibles effets à long terme, il existe une forte convergence entre les différentes évaluations des expertises internationales ... qui se maintient dans le temps* » concernant « *cette association statistique entre exposition aux champs magnétiques extrêmement basses fréquences et leucémie infantile ... pour une exposition résidentielle, moyenne sur 24 h, à des champs magnétiques dont les niveaux sont supérieurs à 0.2 ou à 0.4 μ T* ».

Elle préconise « *la mise en place d'analyses épidémiologiques plus fines avec une meilleure caractérisation de l'exposition.* »

Elle n'écarte pas non plus « *l'hypothèse de l'implication de ces champs dans des pathologies neurodégénératives (Alzheimer et sclérose latérale amyotrophiques)* ».

De plus, « *L'AFSSET estime qu'il est justifié, par précaution, de ne plus augmenter le nombre de personnes sensibles (enfants, femmes enceintes) exposées autours des lignes de transport d'électricité à très hautes tensions ...* » et éventuellement de créer une zone d'exclusion d'au moins 100 m de chaque côté d'une ligne (sans hôpitaux, sans école, etc...).

Il est clair que cet avis et la réserve formelle émise par la commission d'enquête publique concernant la santé (que ne pourra lever l'étude Géocap) renforcent notre demande d'étude épidémiologique indépendante réclamée aussi par le collectif des élus, le conseil général et que promet de cofinancer le conseil régional de Basse-Normandie.

Dans ces conditions, nous ne comprendrions pas que la DUP soit prononcée. Si c'était le cas dans les jours à venir, (comme on l'entend en ce moment) notre mobilisation devra être très importante pour réaffirmer notre détermination à ne pas être les prochaines victimes des lignes THT, mais aussi pour faire valoir le droit des riverains actuels de vivre dans un environnement sain.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS A VENIR

Brocantes et vide-greniers :

Au Chefresne et à Montabot, mais peut-être dans d'autres communes, des emplacements gratuits sont mis à la disposition des associations. Si des adhérents souhaitent représenter l'association dans leur commune, nous pouvons leur fournir de la documentation et des cartes d'adhésion.

Fête de la Bio, le 12 et 13 juin à BREVILLE sur MER :

L'association Manche sous Tension nous a invité à se joindre à leur stand. S'il y a des volontaires pour nous épauler, contactez-nous avant le 5 juin.

La comédia de la DUP :

Des manifestations sont prévues au mois de juillet, tout au long du tracé, par Stop THT. Elles débiteront vers le 10 juillet sous forme de Fez Noz, randos, rallye ... en Mayenne et Ile et Vilaine pour remonter dans la Manche les week-ends du 17 juillet (peut-être Buais) et du 24 juillet (secteur Percy-Carantilly). Une exposition commune se déplacera de site en site. Nous invitons tous nos adhérents à participer aux manifestations qui auront lieu dans leur secteur, le premier message étant de montrer que les opposants à la construction d'une nouvelle ligne THT sont toujours là.

Idées et suggestions :

N'hésitez pas à nous faire part des idées ou manifestations que vous voudriez mettre en place au nom de l'association.

COURRIERS DES ADHERENTS

Les adhérents qui désirent s'exprimer dans ce bulletin devront envoyer leur texte et/ou image **via** **l'adresse mail « riverainstht@orange.fr »** ou par courrier à l'adresse du président :

Stéphane Godreuil, **le moulin, Montabot 50410 PERCY**

Pour tout contact téléphonique, vous pouvez joindre Stéphane au **06.31.97.52.24**

Géraldine Tallec, secrétaire au **06.72.08.55.04**

Rappel : Adresse du site : <http://riverainstht.e-monsite.com>

DIVERS

Pour les personnes ayant accès à internet, une émission intéressante à voir sur France2.
Complément d'enquête de Benoit Duquesne : Placer le curseur sur 1 h 15.mm

<http://info.france2.fr/complement-denquete/>

